

ARRÊTÉ N° 2022-1147

portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de AGENT TERRITORIAL SPECIALISE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE DES ECOLES MATERNELLES

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le code général de la fonction publique,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU les ordonnances n°2020-351 du 27 mars 2020 et n°2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiées, relatives à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n° 92-850 du 28 août 1992, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

VU le décret n° 2010-1068 du 8 septembre 2010 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés de 1^{ère} classe des écoles maternelles,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020, modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU l'arrêté n°2022-393 du 24 mars 2022 portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'agent territorial spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles,

VU les demandes de réinscription parvenues au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Considérant l'opportunité de la mise à jour de cette liste d'aptitude à l'issue d'une année de fonctionnement pour les lauréats de la session 2021,

ARRETE :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade d'agent territorial spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles, mise à jour au 1^{er} janvier 2023, mentionne les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 59 personnes.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 :

Les collectivités territoriales souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude au service concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine. Seule cette attestation, d'une durée de validité de 1 mois, assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination. En effet, cette liste d'aptitude comprend les lauréats de plusieurs sessions avec des dates de validité différente.

Article 3 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine

Article 4 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 13 décembre 2022

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20221213-7-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2022

Publication le : 13-12-2022

2



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Chantal PÉTARD-VOISIN'.

Chantal PÉTARD-VOISIN



LISTE D'APTITUDE

CONCOURS D'ACCES AU GRADE D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE DES ECOLES MATERNELLES

Liste d'aptitude mise à jour au 1^{er} janvier 2023

Centre de Gestion organisateur :
Service Concours Examens
Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

| Lauréats |
|--------------------------|
| BELLIER Annick |
| BETHUEL Laetitia |
| CATHRIN-HAMELIN Laetitia |
| CATTIAUX Géraldine |
| COUPÉ Annaïka |
| DANHA Lauzeta |
| DEFRANCE Pauline |
| DELAMARCHE Vanessa |
| DEREAT Isabelle |
| DEVAUJANY Soazig |
| EVANO Laëtitia |
| FERELLOC Julie |
| FERMANEL Marie-Gabrielle |
| FLAUX Marie-Christine |
| FLEURY Elisa |
| FLOHIC Rozenn |
| GABLIN Melanie |
| GAGIN Clémentine |
| GEFFRAIS Virginie |
| GRONIER Manon |
| GUERRA Nathalie |
| GUILLOTIN Anne-Sophie |
| HENRY-MERSENNE Thibaut |
| HERVE Christel |
| HOERTER Anne-Cécile |
| HUYNH Isabelle |
| JACOB Julie |
| KERLOC'H Géraldine |
| L'HOUC Sophie |
| LABAT Manon |
| LABBE-FREHEL Magali |
| LAGADEC Madeleine |

| Lauréats |
|----------------------------|
| LAPLACE Sarah |
| LAUSTRIAT Rosenne |
| LE BERR Aurélie |
| LE BROC Léa |
| LE CHAIX Solen |
| LE COZ Yolène |
| LE GUERN Solène |
| LE MORVAN Emmanuelle |
| LE PELTIER Christelle |
| LEFEVRE SIMON Solenne |
| MAGUER Celia |
| MARCHAND-THOMAS Rozenn |
| MAUVAIS Sophie |
| MESSAGER Karène |
| MILIN Gaëlle |
| MOHAMED Marina |
| MORISSET Aurélie |
| MOTHAY Marie Jeanne |
| OGER Stephanie |
| PERENNOU Aude |
| PICAUD Chloé |
| ROUÉ Murielle |
| ROUELLE Valérie |
| ROULIN-FOUGERAIS Bérengère |
| SERVIERE Christelle |
| SOUFFLET-BORDEREAU Anne |
| TRIBOUT Claude |

Cette liste contient **59** noms.